

combien nous sommes fins ou que nous sommes présents à la Chambre, mais plutôt d'informer le public sur ce qui s'y passe.

Disons que nous savons tous qu'à telle heure, tel jour, il y aura un reportage télévisé d'une heure sur un certain projet de loi, pour la gouverne du public. C'est un peu comme lorsqu'on photographie la Chambre pour faire paraître la photo sur le petit dépliant de la Chambre. Alors, tout le monde s'arrange pour être présent. Si l'on attache autant d'importance à une simple photo, quelle ne sera pas l'ardeur des députés si, à huit heures le lundi soir, grâce à une entente entre les chefs de parti, on télévisé l'étude d'un projet de loi! Cela incitera les députés à assister aux séances de la Chambre et nous pourrons ainsi donner aux Canadiens une meilleure impression.

Il y a toujours possibilité d'améliorer cette pratique, en télévisant un beau «match» de politique, pourvu, bien sûr, que nous mettions les locaux nécessaires à la disposition des réalisateurs.

Il faut avouer que nous ne fournissons pas aux journalistes toutes les commodités nécessaires, car, présentement, ils doivent s'imposer une discipline rigoureuse, tout en jouant un rôle essentiel.

J'espère que le comité de la procédure et de l'organisation étudiera ce problème sérieusement et qu'il se hâtera de faire rapport à la Chambre.

● (9.50 p.m.)

[Traduction]

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, dans le peu de temps qui me reste ce soir je m'efforcerai de préciser pourquoi je m'oppose à cette motion. Il était intéressant d'écouter l'Orateur précédent. Il a parlé longuement de l'objet de la motion, en s'opposant surtout à son principe, bien qu'il ait affirmé à plusieurs reprises qu'il l'approuvait. Il a bien fait de le faire car, en l'écouter, on n'en aurait pas tiré cette conclusion. Voilà pourquoi j'ai demandé si son parti permettrait un vote libre sur le sujet quand la Chambre en sera de nouveau saisie ou s'il tolérerait un vote libre sans whip de parti lorsque la question sera étudiée en comité. J'en doute beaucoup, monsieur l'Orateur. En fait, j'irai même jusqu'à dire que les membres de tous les partis à la Chambre nommés au comité seront surtout des députés favorables à l'idée de télédiffuser les travaux de la Chambre. Je suis contre ce principe.

Je voudrais commenter les propos du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Selon lui, il faut téléviser les délibérations de la Chambre afin que les Canadiens sachent ce que le Parlement fait. S'imaginait-il un seul instant que le Parlement prend les décisions susceptibles de montrer au pays comment il est administré? Un homme aussi expérimenté que lui est assurément mieux renseigné là-dessus. Il a ajouté que le Parlement est l'assemblée la plus importante. Les Canadiens veulent savoir où les décisions sont prises, où vont leurs lettres de protestation et quelle est la manière de faire examiner et résoudre leurs problèmes. Je reviendrai sur cette question.

Le député a aussi prétendu que la télévision des débats de la Chambre modifierait sensiblement le rôle des députés, et modifierait même leur manière de se vêtir. De quoi s'agit-il? La Chambre est-elle un théâtre où nous sommes tous disposés à jouer un rôle? On sait que déjà on distribue aux députés des manuscrits. Va-t-on maintenant leur distribuer des chemises et des cravates de couleur assortie avec le manuscrit qu'ils devront lire pour tenir leur rôle? Va-t-on leur dire: «Voici un discours sur le blé. Les agriculteurs de l'Ouest sont furieux. Maintenant, faites en sorte de vous montrer furieux»? Va-t-on leur dire: «La classe moyenne sera accablée d'un lourd fardeau à cause du Livre blanc sur la fiscalité. N'oubliez pas de vous montrer contrariés et préoccupés»? Est-ce là le rôle des députés? Monsieur l'Orateur, nous devons être les représentants du peuple. Si nous l'oublions, et si la Chambre oublie ce principe, alors nous ne pouvons pas affirmer que nous avons un gouvernement représentatif.

Le député de Winnipeg-Nord-Centre a ajouté que ces mêmes problèmes ont surgi lorsque le hansard a d'abord été lancé. Or la télévision à la Chambre ne ressemblerait nullement au hansard, et cela pour bon nombre de raisons bien évidentes. Lire des observations écrites est fort différent de regarder un spectacle et de voir prononcer un discours. Le vieil adage selon lequel voir c'est croire est toujours bien vrai au Canada.

De nos jours, les gens, saturés par ce qu'écrivent les journaux, sont devenus un peu sceptiques à l'égard de ce qu'ils y lisent. On cite des choses hors du contexte, ce qui revient à tout fausser. Mais on dit qu'il faut avoir vu pour croire. Ce que je dis est inscrit au hansard mais le hansard n'indique pas combien de personnes m'écoutent. La télévision fait connaître le nombre de personnes